



ACTE D'ENGAGEMENT du PRESTATAIRE MARQUE D'ETAT TOURISME & HANDICAP

Désignation de l'établissement :

Nom de l'établissement : Abbatiale SAINT OVEN

Adresse complète : 3 place du Général de Gaulle 76000 Rouen

Nom et fonction du représentant légal : M. Yvon ROBERT, Maire de Rouen

N° SIRET¹ : 2 1 7 6 0 5 4 0 1 0 0 0 1 7

Si pas de SIRET, indiquer :

- La raison sociale :
- La date de naissance du représentant légal : [] / [] / [] (JJ/MM/AAAA)

(Ci-après le « CANDIDAT »)

Le **CANDIDAT** déclare avoir pris connaissance des documents contractuels de la marque T&H et s'engage à les respecter, notamment :

- le règlement d'usage de la marque TOURISME & HANDICAP publié au BOPI 17/30 - VOL. II du 28/07/2017,
- les cahiers des charges de la marque TOURISME & HANDICAP en vigueur,
- la charte graphique de la marque TOURISME & HANDICAP en vigueur,
- le présent acte d'engagement doit être cosigné par le responsable légal et les gestionnaires du site et de l'entretien, si la gestion du site a été déléguée.

Par ailleurs le **CANDIDAT** déclare sur l'honneur :

- qu'il est conforme à la loi relative à sa filière professionnelle y compris en termes d'accessibilité,
- qu'il se conformera aux évolutions de la réglementation,
- qu'aucune procédure relative à une infraction réglementaire n'est en cours,
- qu'il mettra en œuvre tout moyen pour faire connaître et promouvoir la marque T&H, notamment en affichant les pictogrammes obtenus sur la documentation et les supports de promotion, conformément à la charte graphique.

Le **CANDIDAT** déclare être informé :

- que le droit d'usage des pictogrammes de la marque TOURISME & HANDICAP qui lui sera attribué est valable pour une durée de 5 ans à partir de la date de notification,
- que le Ministère chargé du Tourisme peut déclencher un contrôle à tout moment pour vérifier la conformité du CANDIDAT, se mettre en contact directement avec les évaluateurs, et lui demander des documents complémentaires qu'il s'engage à fournir,
- qu'il s'engage à cesser tout usage de la marque TOURISME & HANDICAP dès lors que lui aura été notifié le retrait de l'autorisation pour quelle cause que ce soit, dans les conditions prévues au règlement d'usage,
- qu'il peut afficher une plaque en location auprès de l'Association Tourisme et Handicaps.

Fait à : Rouen

Le :

Signature du représentant légal (et éventuellement du gestionnaire) :

¹ Le numéro SIRET est composé de 14 chiffres : Système d'identification du Répertoire des ENTREPRISES (SIREN) + Numéro Interne de Classement (NIC).